



Former les membres du CSE en santé, sécurité et conditions de travail

Renforcez la capacité de votre CSE à assurer la sécurité et améliorer les conditions de travail au quotidien. Cette formation permet aux membres élus de maîtriser leurs missions et de devenir des acteurs clés de la prévention des risques dans l'entreprise.

Coût : intra : 4250 € | inter : 2250 € Durée : 5 jours (35 heures) pour les nouveaux élus

Coût : intra : 2550 € | inter : 1350 € Durée : 3 jours (21 heures) pour les membres réélus

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Détecter et évaluer les risques professionnels au sein de l'entreprise
- Mettre en place des actions de prévention adaptées
- Collaborer efficacement avec les parties prenantes pour améliorer les conditions de travail

Programme

J1

Retour d'expérience et missions du CSE

- Maîtrise des missions et fonctionnement du CSE
- Collaboration active avec les interlocuteurs internes et externes

J2

Textes relatifs à l'hygiène et la sécurité

- Textes de base et évolution de la réglementation en santé/sécurité
- Importance et utilisation du document unique d'évaluation des risques (DUER)

J3

Enquêtes et analyse des incidents

- Gestion des accidents du travail et des situations de danger grave
- Techniques d'enquête et analyse des causes d'incidents

J4

Prévention et amélioration des conditions de travail

- Réalisation d'inspections efficaces et élaboration de programmes de prévention
- Gestion des alertes et planification des actions opérationnelles

J5

Synthèse et plan d'action

- Mise en pratique des compétences acquises
- Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour la prévention des risques

Public et prérequis

Futurs responsables qualité, sécurité ou environnement et animateurs QSE. Avoir quelques années d'expérience dans le domaine

Modalités

- Effectif : 4 à 8 participants
- Lieu : en présentiel, sur site
- Dates : à définir
- Horaires : 9h-12h30 et 14h-17h30

Méthode pédagogique

Cette formation alterne théorie et pratique, avec des mises en situation, des travaux en groupe et des études de cas concrets. Les participants évaluent leurs acquis tout au long de la formation via des exercices pratiques et des auto-évaluations.

Formateur

Animée par Éric Martin, ancien responsable HSE et habilité IPRP par la Carsat Bretagne, cette formation s'appuie sur 20 ans d'expérience en santé et sécurité au travail. Un programme opérationnel et concret pour outiller votre CSE dans ses missions de prévention.

